PERPIGNAN

mairie-perpignan.fr

Relais assistantes maternelles Ville de Perpignan

Ram

Un lieu d'écoute, d'information, d'échanges pour les parents, les assistantes maternelles agréées indépendantes et les employées de maison.

Parents, futurs parents

Vous recherchez un mode d'accueil à Perpignan pour votre enfant de moins de 6 ans, le relais vous aide :
- à vous renseigner sur les modes d'accueil pour votre enfant,
- à rechercher une assistante maternelle agréée.

Vous employez déjà une assistante maternelle agréée indépendante ou une employée de maison à Perpignan, le relais vous aide :
- à connaître vos droits et obligations d'employeurs,
- à effectuer les démarches administratives (Caf, Urssaf...),
- à rédiger les documents régissant les relations employeur/employé (contrat de travail, déclaration d'embauche...).

Le relais vous permet d'échanger avec des professionnels et d'autres parents.

Assistantes maternelles agréées indépendantes et employées de maison à Perpignan

Vous êtes assistante maternelle agréée indépendante ou souhaitez exercer cette activité, le relais vous aide :
- à connaître les conditions d'exercice de ces professions, vos droits et obligations,
- à vous mettre en relation avec les familles recherchant un mode d'accueil pour leur enfant à Perpignan.

Vous êtes assistante maternelle agréée indépendante ou employée de maison, le relais vous invite :
- à échanger avec des professionels sur vos pratiques (relations avec les parents, activités d'éveil...),
- à participer à des animations collectives avec les enfants qui vous sont confiés et avec leurs parents.

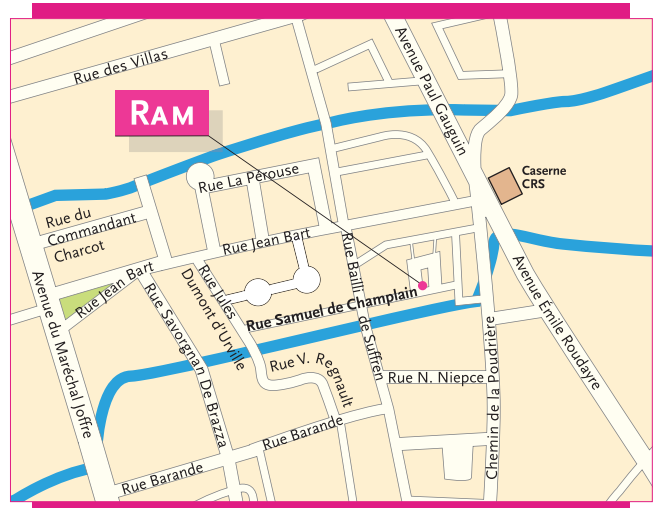

Ram
25 bis, rue Samuel de Champlain
✆ 04 68 52 30 38
ram@mairie-perpignan.com

Contact **Véronique Marty**,
responsable relais assistantes maternelles.

Accueil public
Lundi, mardi et jeudi de 14 h 00 à 17 h 00
Mercredi de 9 h 00 à 17 h 00
Vendredi de 9 h 00 à 12 h 00
Possibilité d'accueil sur rendez-vous.

Accès bus ligne 5, arrêt Jean Bart.

Réalisation Studio de création de la Ville de Perpignan.